

L'immaculée conception chez Bossuet et Bourdaloue

par Joseph Lagneau

Conférence prononcée à Lyon le 27 novembre 2004, à l'occasion du colloque marial organisé par le prieuré Saint-Irénée (Fraternité sacerdotale Saint-Pie X) en l'honneur du 150^e anniversaire de la proclamation du dogme de l'immaculée conception ¹.

Introduction

IL Y A 150 ANS, le 8 décembre 1854, le pape Pie IX proclamait le dogme de l'immaculée conception ; 150 ans plus tôt mouraient, la même année à Paris, Bossuet le 12 avril 1704 et un mois plus tard Bourdaloue, le 13 mai 1704. Associer dans une même étude les deux plus célèbres prédicateurs du Grand Siècle à propos de ce que l'on dénommait alors la « conception de Marie », c'est donc fêter un double anniversaire et manifester ainsi, à l'occasion de ce tricentenaire, la tradition d'un culte ininterrompu en France envers la Vierge Marie. Si la France fut en effet le royaume de Marie, le XVII^e siècle a souvent été considéré par les historiens comme « le siècle de Marie » : sont là pour en témoigner la consécration de la France à Notre-Dame en 1638, les nouvelles congrégations religieuses, les apparitions au Laus, les trois jubilés au Puy-Sainte-Marie, les *Louanges de Marie* de saint Bonaventure traduites par Corneille, les grandeurs de Marie célébrées par l'École française, sans oublier donc les œuvres oratoires de nos deux maîtres de la chaire. Cinq sermons de Bossuet sur le sujet nous sont conservés ; un seul de Bourdaloue, mais nous pouvons quelque peu compenser ce déséquilibre en nous référant à d'autres sermons

¹ — Toutes nos références à BOSSUET sont tirées des *Œuvres oratoires*, édition critique établie par l'abbé J. LEBARQ, Desclée de Brouwer, Paris, 1891. Le premier Sermon sur la Conception (de 1652) est indiqué par le chiffre romain I, le second sur la Conception (de 1656) par le chiffre II, le troisième sur la Conception (de 1669), par le chiffre III. — Toutes nos références à BOURDALOUE sont tirées des *Œuvres complètes*, librairie Gauthier frères, Besançon, 1823, t. XI.

mariaux du prédicateur jésuite, notamment aux deux consacrés à la fête de l'Assomption. Malgré cette inégalité des sources, malgré la diversité des auditoires (la Cour, la ville, la province pour Bossuet ; la Cour seulement pour Bourdaloue), malgré les différences de perspective adoptées (plus théologique pour Bossuet, plus morale pour Bourdaloue), malgré enfin l'évolution propre des orateurs (vingt ans séparent le premier sermon de Bossuet sur la « conception » du dernier), nous avons choisi un plan commun en trois points : la position de nos prédicateurs vis-à-vis du statut de l'immaculée conception : c'est le rapport à l'Église ; leur argumentation propre : c'est le rapport à Marie ; l'application qu'ils en font : c'est le rapport à nous-mêmes. Nous verrons ainsi que l'association doctrine-rhétorique sur une question encore débattue à l'époque révèle non seulement la rigueur des raisonnements, mais également la vigueur des tempéraments au service d'une bonne cause !

La situation : « opinion plausible » ou « vérité très assurée » ?

Position officielle de l'Église

Dès son premier « sermon sur la Conception de la sainte Vierge » prononcé le 7 décembre 1652 à l'âge de 25 ans au collège de Clermont à Paris, Bossuet, nommé grand archidiacre de Metz, rappelle la position officielle de l'Église romaine :

L'Église a un sentiment fort honorable de la conception de Marie : elle ne nous oblige pas de la croire immaculée ; mais elle fait entendre que cette créance lui est agréable [...]. Toutefois l'Église n'a pas encore osé décider qu'elle soit exempte du péché originel [I, p. 241-242].

De même, Bourdaloue, dans le seul sermon qui nous reste de lui sur la « conception de la Vierge », légitime cette fête liturgique en prenant appui sur les Pères du concile de Trente, dont « l'intention n'était pas de comprendre l'immaculée et bienheureuse Mère de Dieu (*beatam et immaculatam Dei Genitricem*) dans le décret où il s'agissait du péché d'origine ».

L'Église – affirme-t-il – prétend honorer la grâce privilégiée et miraculeuse qui sanctifia la Mère de Dieu dès le moment qu'elle fut conçue [p. 13].

Même reconnaissance de cette pieuse croyance, même adhésion au culte liturgique de la conception de Marie chez nos deux prédicateurs, même si cette doctrine n'a pas été reconnue définitivement et solennellement par le magistère extraordinaire, ce que résume bien Bossuet dans son second sermon, prononcé à Paris le 8 décembre 1656 :

L'Église n'emploie ni ses foudres ni ses anathèmes pour obliger ses enfants à confesser que la conception de la sainte Vierge est toute pure et toute immaculée ; elle ne met pas cette créance entre les articles qui composent la foi chrétienne : toutefois elle nous invite à la suivre par la solennité de cette journée [II, p. 239].

C'est pourquoi, eu égard à cette position de l'Église, nos orateurs adoptent aussi une double attitude semblable : approbation et louange à l'égard de ceux qui défendent et célèbrent cette fête – de l'école de théologie de Paris au bon peuple, en passant par les plus savants hommes d'Église – et désapprobation et blâme à l'égard de ceux qui pourfendent et négligent cette tradition particulière et la dévotion à Marie en général (des hérétiques aux catholiques prétendus zélés, en passant par tous les censeurs indiscrets).

Reconnaissons toutefois que si l'évêque de Meaux se montre plus circonspect – en théorie du moins ! – vis-à-vis de certains théologiens dubitatifs :

Plusieurs grands personnages n'ont pas cru que la sainte Vierge soit exempte du péché originel ; il nous est défendu de les condamner [I, p. 242],

le sermonnaire jésuite se montre plus péremptoire concernant l'ensemble des titres à accorder à Marie :

Si Dieu ne nous a pas également révélé tous les privilèges propres à Marie, si nous n'avons pas sur tous la même certitude, et si tous ne sont pas dans le christianisme des points de foi, n'est-ce pas assez que, sans préjudicier aux droits de Dieu, ce soient des privilèges convenables à la dignité de Mère de Dieu ? [I, p. 238.]

Quoi qu'il en soit, au-delà du seul cas de l'immaculée conception, Bourdaloue et Bossuet ont en commun de défendre la véritable dévotion à la Vierge Marie et, dans les excès à proscrire, vilipendent davantage les censeurs indiscrets que les dévots indiscrets.

Bourdaloue s'insurge :

Il n'a pas tenu à ces prétendus zélés et ces censeurs indiscrets du culte de la Vierge, et il n'y tiendrait pas encore, que sous le vain prétexte de ce culte judicieux, mais judicieux selon leur sens, qu'ils voudraient introduire dans le christianisme, la religion ne fût réduite à une sèche spéculation, qui bientôt dégénérerait, et qui, de nos jours, en effet, ne dégénère que trop visiblement dans une véritable indévotion [Bourdaloue, p. 350].

Quant au « père de l'Église Bossuet », comme le surnommait La Bruyère, il s'écrie :

Par conséquent, mes frères, nous avons appuyé la dévotion envers la Vierge bienheureuse sur un fondement solide et inébranlable. Puisqu'elle est si bien fondée, anathème à qui la nie, il ôte aux chrétiens un si grand secours ! Anathème à qui la diminue, il affaiblit les sentiments de piété ¹.

¹ — 9 décembre 1669, p. 614.

Position personnelle de Bossuet et de Bourdaloue

Le statut du mystère de la conception étant ainsi, sinon défini par l'Église, du moins situé, quelle est la position personnelle de nos deux théologiens ?

Bourdaloue, sage et pondéré, reçoit cette tradition avec sagacité et piété :

Mais que devrait-on penser d'un esprit toujours prêt à faire naître du doute sur les grandeurs de Marie et sur ses plus illustres prérogatives ? [p. 349.]

Il se tient à cette tradition, argumente peu par lui-même pour la défendre, se fiant aux théologiens qui l'ont précédé, peut-être même à Bossuet (puisque les grands sermons de Bossuet sur le sujet ont déjà été composés au moment où, en 1670, Bourdaloue « entre dans la carrière »), plus préoccupé par les leçons spirituelles et morales qu'il pourra tirer de la méditation des prérogatives mariales :

N'est-ce pas assez que ce soient des privilèges reconnus par les plus savants hommes de l'Église, autorisés par la créance commune des fidèles, appuyés, sinon sur des preuves évidentes et des démonstrations, au moins sur les plus fortes conjectures et les témoignages les plus solides et les plus irréprochables ? Or, tels sont les privilèges que nous honorons dans Marie, et c'est par là que nous les honorons prudemment [p. 348].

Quant à Bossuet, s'il accepte théoriquement, comme nous l'avons vu, la position de l'Église, son tempérament ardent et sa ferveur pour le futur dogme de l'immaculée conception, le font osciller entre la réserve de principe dans l'exorde du sermon – « Sur ce sujet, l'Église nous ordonne une grande circonspection et une retenue extraordinaire ¹ », avertit-il – et l'affirmation la plus absolue dans le corps du discours, accompagné de la dénégation formelle de la thèse adverse avec un accent de persuasion sans faiblesse :

Marie est toute pure et toute innocente. Non, non, ne le croyez pas, chrétiens, que la conception générale de notre nature ait violé la pureté de la Mère que Dieu destinait à son Fils unique [p. 348].

Même s'il avoue connaître la crainte – « C'est ce que je me propose de vous faire voir dans cette méditation, dans laquelle je vous avoue que je ne suis pas sans crainte » (p. 348) – et s'il feint, en homme d'éloquence, l'interrogation en prenant à témoin son auditoire – « Chers frères, que vous en semble ? Que pensez-vous de cette doctrine ? Vous paraît-elle bien plausible ² ? » –, Bossuet rejette lui aussi le doute et affiche une belle assurance, à défaut d'infaillibilité :

• Mais enfin, quelque doute que l'on me propose, je ne puis abandonner au péché la conception de cette princesse, qui doit être en toute façon si privilégiée [II, p. 241].

¹ — I, p. 229.

² — I, p. 237.

- Disons donc avec confiance que cette conception est sans tache [II, p. 239].
- Je ne sais quel instinct me pousse à vous assurer que cette conception est sans tache et je n'ose vous l'assurer d'une certitude infaillible [I, p. 229].

Il y a donc là, pour l'évêque de Condom, une occasion à saisir, un défi à relever, une bataille à gagner, que son caractère passionné et son génie rationnel vont exploiter à merveille avec les armes de la parole sacrée et du raisonnement théologique, destinés à accréditer davantage encore la pieuse croyance en l'immaculée conception :

Sitôt que vous aurez vu les difficultés expliquées, dit-il à ses fidèles, vous croirez volontiers que le péché originel n'a pas touché Marie. Que dis-je, vous le croirez ? Vous en êtes déjà convaincus ; et tout ce que j'ai à vous dire ne me servira qu'à vous confirmer dans cette pieuse créance [I, p. 230].

Deux cents ans juste avant la définition du dogme par Pie IX, constate l'historien critique de la prédication de Bossuet, l'abbé Lebarq¹, les paroles suivantes de Bossuet sont remarquables :

Et en vérité – c'est l'aigle de Meaux qui parle – cette opinion [relative à l'établissement de l'immaculée conception] a je ne sais quelle force qui persuade les âmes pieuses. Après les articles de foi, je ne vois guère de chose plus assurée [I, p. 241].

L'argumentation : convaincre et persuader

Traits dominants

Signalons :

— Le recours à « tous les efforts du raisonnement et à toutes les inventions de la rhétorique² », cet art de persuader par le discours, surtout chez Bossuet et bien qu'il s'en défende par préterition. Logique et dialectique ancienne, ainsi fondées sur l'Écriture sainte et sur les Pères de l'Église (saint Augustin et Tertullien chez Bossuet surtout, saint Jean Chrysostome, saint Jérôme et saint Bernard chez Bourdaloue plutôt), ce sont de véritables raisonnements théologiques que nous rencontrons, avec preuves, démonstrations quand il y a nécessité, délibérations quand il y a convenance, aboutissant, sinon à des certitudes absolues, du moins à de fortes présomptions en attendant le jugement définitif de l'Église. Citons le précepteur du Dauphin, qui s'adresse à son auditoire sur un ton pressant :

Vous avez ouï, chrétiens, les divers raisonnements par lesquels j'ai tâché de prouver que la conception de Marie est sans tache [I, p. 242].

¹ — *Œuvres oratoires* de Bossuet, Paris, Desclée de Brouwer, 1891, préface.

² — I, p. 239.

- Et je fortifie ce raisonnement par une autre doctrine excellente des Pères [...], et de cette belle doctrine de Tertullien je tire ce raisonnement que je vous supplie de comprendre [...], et la conséquence que je prétends tirer de ces savants principes me semble fort véritable ; elle établit à mon sens puissamment l'immaculée conception [I, p. 239 à 241].

Mêmes formules chez Bourdaloue, même si ce dernier emprunte beaucoup plus aux Pères ou à l'Écriture et développe beaucoup moins l'argumentation propre :

- La conséquence est évidente selon les principes de la théologie et même de la foi [p. 301, à propos de la béatitude réservée à Marie].
- Voyons comment saint Bernard dans cette célèbre « Épître » aux chanoines de Lyon, raisonnant en théologien et décidant à la rigueur, a voulu nous marquer les bornes que doit avoir le culte que nous rendons à la Mère de Dieu [p. 344].

— Le débat théologique, considéré comme un combat apostolique ou comme un service apologétique, soit pour dénoncer les hérétiques ou les libertins avec véhémence : – « Car ne sont-ce pas là [i.e. dans les efforts visant à « se faire un Dieu plus humain »] les téméraires et pernicieux raisonnements que forme tous les jours l'impiété », se récrie Bourdaloue (p. 16) –, soit pour réfuter les catholiques inconséquents – « De ces exemples particuliers, on pense avoir droit de tirer des conséquences générales contre le culte de la Vierge, » vitupère le même Bourdaloue, « et l'on ne considère pas que ç'a été et que c'est tous les jours pour des millions d'autres un principe de conversion et de sanctification » (p. 129) –, soit enfin pour résoudre les réelles difficultés théologiques que soulève à cette époque la question de l'immaculée conception. « Qu'on lève seulement les obstacles, que l'on éclaircisse les objections » (I, p. 230) ; « je considère d'abord les difficultés qui s'opposent à cette créance, afin que, les doutes étant éclaircis, la vérité que nous recherchons demeure solidement établie ¹ », lance Bossuet, qui reconnaît à la fois le péril de l'exercice et avoue l'envie de s'y consacrer avec ardeur et ingéniosité :

- Voilà quelles sont les difficultés qui s'opposent au dessein que j'ai médité de vous faire voir aujourd'hui, que la conception de la sainte Vierge est toute pure et toute innocente : je sais qu'il est malaisé de les surmonter, et qu'elles ont ému plusieurs grands esprits, dont l'Église ne condamne pas les opinions [II, p. 141].
- De tant de diverses matières que l'on a accoutumé de traiter dans les assemblées ecclésiastiques, celle-ci est sans doute la plus délicate, outre la difficulté du sujet, qui fait certainement de la peine aux plus nobles prédicateurs [I, p. 219].

— L'audace dans l'invention, à l'occasion de cette « dispute » théologique qui admet une sorte de rhétorique judiciaire où, pour défendre la cause de leur thèse, les avocats ecclésiastiques recourent à tous les expédients possibles, par-

¹ — II, p. 240.

fois les plus inattendus, sous forme d'hypothèses, de suppositions et de prières : le lyrisme le dispute alors à l'éloquence. Écoutons Bossuet à la fois raisonner et s'émouvoir dans cette harmonie parfaite (digne d'Aristote, Cicéron et Quintilien pour lesquels la rhétorique met en jeu le « logos » ou la raison, « l'ethos » ou le caractère, et le « pathos » ou l'émotion), qui fait de lui le maître de l'esprit et le prince de cœur :

- Certes, si nous reconnaissons dans sa vie que Marie eût été assujettie aux ordres communs, nous pourrions croire peut-être qu'elle aurait été conçue en iniquité, tout ainsi que le reste des hommes [I, p. 235].
- Ah ! prenez garde, ô sagesse éternelle, que dans ce même moment elle va être infectée d'un horrible péché, elle va être en la possession de Satan : détournez ce malheur par votre bonté [I, p. 238].
- La loi de mort remonte jusqu'à l'origine, elle condamne les hommes dès qu'ils sont conçus. O Jésus, vainqueur tout puissant, n'y aurait-il donc que ce seul endroit où votre victoire ne s'étende pas ? Mon Sauveur, ne le souffrez pas ; et pour l'intérêt de votre gloire, choisissez du moins une créature où paraisse tout ce que peut votre sang contre cette loi qui nous tue. Et quelle sera cette créature, si ce n'est la bienheureuse Marie ? [II, p. 247]

L'aigle de Meaux poussera même la hardiesse, au moyen d'une réduction par l'absurde, à émettre une hypothèse provocante pour mieux confondre ceux qui craignent d'égaliser la Mère au Fils :

Montrez-moi une autre Mère de Dieu, montrez-moi une autre Vierge féconde, faites-moi voir ailleurs cette plénitude de grâce, cet assemblage de vertus divines, cette humilité si profonde dans une dignité si auguste, et toutes les autres merveilles que j'admire en la sainte Vierge : et puis dites après cela que l'exception qu'on apporte à une loi générale en faveur d'une personne non seulement extraordinaire, mais singulière et unique, a des conséquences dangereuses ! [III, p. 392]

Quant à Bourdaloue, pour mieux soutenir sa thèse, selon laquelle la sainteté de Marie lui a obtenu plus de mérite que sa prérogative de Mère de Dieu et son privilège d'immaculée conception, il formule lui aussi une hypothèse osée, témoignage irrécusable des audaces théologiques de nos rhétoriciens :

Permettez-moi, Vierge sainte, de faire ici une supposition qui ne peut tourner qu'à votre gloire : si Marie, après avoir conçu le Verbe de Dieu, n'eût pas été obéissante à sa parole, elle ne jouirait pas de la félicité et de la gloire où elle est parvenue : pourquoi ? parce qu'avec cette auguste maternité (et son immaculée conception qui en découle, d'après Bourdaloue) Dieu n'eût pas trouvé en elle le caractère de ses élus, qui est la justice et la sainteté [p. 311].

Usquequo subtilitas oratorum !

Traits spécifiques

Distinguons la méthode, les arguments, et les images.

La méthode

La méthode, où Bossuet, plus théologien, nous occupera davantage que Bourdaloue, plus moraliste. D'une difficulté rencontrée à sa résolution par voie de division ou d'une objection soulevée à sa réfutation par mode de distinction, Bossuet procède avec rigueur, précision, équilibre, originalité et exhaustivité :

- rigueur, car chacun de ses arguments est étayé par une considération générale (ex. : sur la notion de « dispense des lois », II, p. 245), puis illustré par des exemples et défendu par des autorités ;
- précision, car il distingue l'universalité des principes, la particularité des cas et la singularité des personnes, avec un sens affiné des nuances ;
- équilibre, car Bossuet « tient les deux bouts de la chaîne » dans les liens reliant Créateur et créatures, en l'occurrence ici entre l'excellence de Dieu et les privilèges de Marie, fondés sur sa dignité de Mère de Dieu et son alliance contractée avec Jésus-Christ ;
- originalité, car d'un sermon à l'autre il complète ou renouvelle ses propres arguments et différencie les raisonnements (ex. : le sermon du 8 décembre 1668) ;
- exhaustivité, car il reprend ou imagine de nouvelles objections en cours de route. L'argumentation en reçoit un surcroît de force.

D'où cette clarté toute classique de la composition, certains diront « cette densité sans rémission qui est la caractéristique de sa manière dans le sermon », d'après le cardinal Grente ¹, et qui, à la différence des *Oraisons Funèbres* ou des *Panegyriques*, serait l'explication de la faveur mitigée qu'il aurait obtenue dans le sermon : « Oui, c'est bien, semble-t-il, poursuit le cardinal Grente, à sa profondeur un peu accablante qu'il faut attribuer son demi-échec (il prêche quatre stations à la Cour, au Louvre ou à Saint-Germain-en-Laye, contre dix pour Bourdaloue !), et non, comme l'a pensé Brunetière, à son lyrisme. Le parfum de poésie qu'on respire souvent chez lui, ce lyrisme certain, cette fougue et ces mouvements passionnés, atténuaient au contraire, en la brisant, la tension de sa pensée théologique ². »

Bref, s'il y avait peut-être difficulté à l'écouter dans ses sermons dogmatiques de jeunesse, il y a toujours plaisir à le lire ou plutôt à le méditer ; surtout que Bossuet est parvenu à faire de la phrase française, grâce au latin, une phrase

¹ — *Dictionnaire des Lettres Françaises*, le XVII^e siècle, art. Bossuet.

² — *Ibid.*

synthétique, selon la judicieuse remarque de Gonzague de Reynold¹. Ne nous privons pas de ce plaisir d'un type supérieur, en citant un extrait, en trois points, du second exorde de son second *Sermon sur la Conception*, ainsi que la formule finale de la péroraison du même sermon :

Il est vrai qu'il y a une loi de mort qui condamne tous ceux qui naissent ; mais on dispense des lois les plus générales en faveur des personnes extraordinaires. Il y a une vapeur maligne et contagieuse qui a infecté tout le genre humain ; mais on trouve quelquefois moyen de s'exempter de la contagion, en se séparant. Il y a une tache héréditaire qui nous rend naturellement ennemis de Dieu ; mais la grâce peut prévenir la nature. Suivez, s'il vous plaît, ma pensée. Contre la loi, il faut dispenser ; contre la contagion, il faut séparer ; contre un mal naturel, il faut prévenir. De sorte que je me propose de vous faire voir Marie dispensée, Marie séparée, Marie prévenue [II, p. 241].

O Marie, miraculeusement dispensée, singulièrement séparée, miséricordieusement prévenue, secourez nos faiblesses par vos prières [II, p. 260].

Chacun de ces trois points est alors lui-même subdivisé en plusieurs points pour des raisons intrinsèques que nous n'avons pas le temps de mentionner².

Quelques exemples d'arguments en faveur de l'immaculée conception

— Chez Bossuet d'abord, sous forme de longues périodes, caractéristiques de la phrase oratoire de l'adversaire de Fénelon – « phrase aux articulations bien emboîtées, au mouvement toujours ample et à la sonorité souveraine », selon le mot de Mgr Calvet³, phrase qui procède par paliers ou concaténations, se termine souvent par une clausule, et qui, dans une controverse, s'avère si efficace qu'elle oblige les contradicteurs à rendre les armes.

Si nous remarquons dans la vie de Marie une dispense presque générale de toutes les lois, si nous y voyons, selon la foi orthodoxe, ou du moins selon le sentiment des docteurs les plus approuvés, si, dis-je, nous y voyons un enfantement sans douleur, une chair sans fragilité, des sens sans rébellion, une vie sans tache, une mort sans peine ; si son époux n'est que son gardien ; son mariage, le voile sacré qui couvre et protège sa virginité ; son Fils bien aimé, une fleur que son intégrité a poussée : si, lorsque elle le conçut, la nature étonnée et confuse crut que toutes ses lois allaient être à jamais abolies ; si le Saint-Esprit tient sa place, et les délices de la virginité celle qui est ordinairement occupée par la convoitise : qui pourra croire qu'il n'y ait rien eu de surnaturel dans la conception de cette princesse, et que ce soit le seul endroit de sa vie qui ne soit point marqué de quelque insigne miracle ? [I, p. 235.]

¹ — *Synthèse du XVII^e siècle*, « La France classique et l'Europe baroque », Paris, Conquistador, 1962, p. 196.

² — Ex. : II, p. 244.

³ — *La Littérature religieuse de François de Sales à Fénelon*, de Gigord, 1938, p. 391.

Ou bien en des formules plus concises, où Bossuet possède l'art de résoudre les difficultés par une pratique consommée de certains procédés logiques comme la division, la distinction et l'exception, rythmés par des apostrophes et des exclamations :

Sagesse divine, je vous appelle : vous avez démêlé la confusion des éléments, il y a encore ici de la confusion à démêler. O sagesse, vous avez séparé Marie des autres par une plus particulière communication des privilèges de son Fils. Mais ne la confondez pas avec son Fils puisqu'elle doit être infiniment au-dessous. Comment la distinguerons-nous d'avec lui, s'ils sont tous deux exempts du péché ? Jésus-Christ l'est par nature et Marie par grâce ; Jésus-Christ, de droit, et Marie, par privilège et indulgence [II, p. 253].

Enfin Bossuet, toujours réaliste, n'hésite pas à recourir à des arguments moins abstraits, plus humains, comme l'évocation des sentiments qui, dans sa simplicité, répond au triple but assigné par les anciens à la rhétorique, *docere, placere, movere*, enseigner, plaire, émouvoir :

Quel sentiment plus humain que l'affection envers les parents ? Par conséquent le Fils de Dieu, longtemps avant que d'être, aimait Marie comme sa Mère ; il se plaisait dans cette affection : il ne cessait de veiller sur elle : il détournait de dessus son temple les malédictions des profanes : il l'embellissait de ses dons, il la comblait de ses grâces, depuis le premier instant où elle commença le cours de sa vie, jusqu'au dernier par lequel elle fut terminée [II, p. 241].

— Chez Bourdaloue, convaincu de la doctrine ou du mystère de l'immaculée conception, comme nous l'avons vu, ce sont plutôt des raisons de convenance qui sont avancées et qui, faciles à comprendre pour le commun des mortels, ne s'en révèlent pas moins convaincantes, surtout sous le charme austère d'une parole qui « empêchait les auditeurs de respirer », aux dires de Mme de Sévigné :

Mais voici encore comme je raisonne : car, puisque nous reconnaissons Marie pour Mère de Dieu, de tous les privilèges propres à rehausser l'éclat de la maternité divine (privilège de grâce dans son immaculée conception, privilège de gloire dans sa triomphante assomption : bien d'autres dont je n'entreprends point de faire ici le déroulement), y en a-t-il un seul que nous ne devions être disposés à lui accorder, ou, pour mieux dire, y en a-t-il un seul que Dieu lui-même ne lui ait pas accordé ? Un esprit raisonnable et sage, surtout un esprit bien prévenu à l'égard de Marie et affectionné à son culte, dans le choix de deux partis, s'il y en avait deux à prendre, ne penchera-t-il pas, et même ne l'embrassera-t-il pas, quand c'est d'ailleurs le mieux établi et le mieux fondé ? [p. 347-348].

Quelques images relatives à l'immaculée conception

Si « la poésie est l'hommage que la beauté rend à la vérité ¹ », nos deux orateurs savent s'élever à ce point de perfection et de maturité, surtout Bossuet, que la puissance de l'imagination et la vivacité de la sensibilité auraient pu conduire, ou plutôt réduire, sans le secours d'une solide raison, à n'être que le Chateaubriand du XVII^e siècle !

— Citons chez l'auteur des *Variations* :

– L'image un peu précieuse de la source :

Que si la piété des fidèles a exempté la très sainte Vierge d'une suite universelle et si nécessaire du péché originel (c'est-à-dire si la sainte Vierge n'a jamais commis un péché actuel, d'après le saint Concile), n'est-ce pas un fondement suffisant pour porter sa pureté jusques à la source ? De même que les fontaines se souvenant toujours de leur source, portent leurs eaux en rejaillissant jusqu'à leur hauteur qu'elles vont chercher au milieu de l'air ; ainsi ne craignons pas d'assurer que le sang de notre Sauveur fera remonter sa vertu jusqu'à la conception de sa Mère, pour honorer le lieu dont il est sorti [III, p. 394-396].

– L'analogie ingénieuse entre l'aurore et le plein jour d'une part, Marie et son Fils d'autre part :

Pour distinguer le matin d'avec le plein jour, il ne faut pas remplir l'air de la tempête, ni couvrir le ciel de nuages ; c'est assez que les rayons soient plus faibles, et la lumière moins éclatante ; ainsi pour distinguer Marie de Jésus, il n'est pas nécessaire que le péché s'en mêle ; c'est assez que son innocence soit comme un rayon affaibli, à comparaison ².

– Enfin, la comparaison empruntée à saint Thomas d'Aquin de la « rosée céleste » et reprise par Bossuet sous forme de métaphore filée :

C'est ce qui a fait dire au grand saint Thomas, qu'une grâce extraordinaire a répandu sur cette Vierge-Mère avec abondance une céleste rosée, qui a non seulement tempéré, comme dans les autres élus, mais éteint tout le feu de la convoitise ; c'est-à-dire non seulement les mauvaises œuvres, qui sont comme l'embrasement qu'elle excite ; non seulement les mauvais désirs qui sont comme la flamme qu'elle pousse ; et les mauvaises inclinations, qui sont comme l'ardeur qu'elle entretient ; mais encore le brasier et le foyer même, comme parle la théologie, *fomes peccati*, c'est-à-dire, selon son langage, la racine la plus profonde et la cause la plus intime du mal. Après cela, chrétiens, comment la chair de la sainte Vierge aurait-elle été corrompue, à laquelle la virginité d'esprit et de corps, et cette parfaite conformité avec Jésus-Christ a ôté, avec le foyer de la convoitise, tout le principe de la corruption ³ ?

¹ — Abbé Régis DE CACQUERAY, « Journée des Écoles à Paris », conférence du 25 mars 2001.

² — Sermon de la Nativité du 8 septembre 1659.

³ — Sermon sur l'Assomption du 15 août 1664.

— *Pour Bourdaloue*, toujours plus sobre dans l'usage des ornements rhétoriques, l'image du grain de sénevé, qu'il exploite avec ce mélange d'inspiration et de précision, caractéristique de cet art où excelle, dès qu'il s'agit de tableaux à peindre ou de portraits à broser, celui que le Grand Siècle dénommait, dans un chiasme d'une grande justesse, « le roi des orateurs et l'orateur des rois ». Citons ce long parallèle entre le grain de sénevé et la conception de Marie, racine de sainteté :

Pour vous faire mieux entendre ce que je veux dire, je vais vous en donner une figure sensible, et la voici. Imaginez-vous, mes chers auditeurs, ce petit grain de l'Évangile, qui, semé dans le champ, et y ayant germé, croît peu à peu jusqu'à devenir un grand arbre. Dès que ce grain a pris racine, il pousse son germe, il sort de la terre ; à force de s'élever, il jette des branches, se couvre de feuilles, il se pare de fleurs, il porte des fruits ; mais en sorte que tout cela n'a de subsistance et de vie que par lui. Car c'est de la racine et de ce grain que les hautes branches de l'arbre tirent la sève qui les nourrit ; et cette sève ainsi répandue entretient la fraîcheur des feuilles, fait la beauté des fleurs, donne aux fruits leur goût et toute leur saveur. Voilà le symbole de la grâce que reçoit Marie dans sa conception. Ce fut comme un germe divin qui se forma dans son cœur, mais dont la vertu se répandit ensuite dans tout le corps de ses actions. Tout ce qu'a jamais fait Marie a été saint, et d'un mérite inestimable devant Dieu : pourquoi ? Parce que tout ce qu'elle a fait partait d'un principe de sanctification qui était en elle et qui donnait le prix à tout. Or, quel était ce principe de sanctification ? la grâce de sa conception. Cette grâce, je l'avoue, n'était que la racine des dons sublimes dont le Ciel ensuite la combla, et qui l'élevèrent à une perfection si éminente. Mais parce que la racine était sainte, les branches le furent aussi : *Si radix sancta, et rami*. Qu'est-ce que j'entends par les branches ? ce sont les vertus que cette incomparable Vierge pratiquait, les bonnes œuvres qu'elle faisait, les devoirs qu'elle accomplissait, le culte qu'elle rendait à Dieu, les offices de charité dont elle s'acquittait envers le prochain, les exercices d'humilité qui la rendaient si attentive sur elle-même. Car ce n'est point une vaine conjecture, mais une vérité solide, que tout cela fut sanctifié par la même grâce qui sanctifia son âme au moment de sa conception ; et que cette grâce qu'elle ne perdit jamais, fut, pour me servir du terme de l'Évangile, le levain sacré dont la bénédiction et l'efficace se communiqua à tous les temps de sa vie [p. 27-28].

L'application : les leçons de l'immaculée conception

Leçons spirituelles

Et là, même si Bossuet concède avec netteté que « l'utilité des fidèles est la loi suprême de la chaire ¹ », reconnaissons l'originalité de Bourdaloue, capable dès l'exorde, dans son *Sermon sur la Conception*, de nouer une relation entre le sujet traité et son application pratique selon une liaison parfaite. C'est une des qualités du prédicateur jésuite : à partir du mystère approuvé et reçu, il adopte un point de vue « utile » ou « avantageux » pour ses fidèles, selon ses propres termes, unissant ainsi « instruction » et « morale », car ce sermonnaire est un missionnaire.

Tel est le cas de son second exorde (le premier exorde servant d'avant-propos), où Bourdaloue joue admirablement et sûrement de la métaphorisation du terme « conception ».

Je prétends que ce mystère, par la comparaison que nous devons faire, et qu'il nous donne lieu de faire, entre Marie et nous, ou plutôt entre la conception de Marie et la nôtre, je prétends, dis-je, que le mystère de la conception de Marie, bien médité et approfondi, nous fait parfaitement connaître ces trois choses : ce que nous sommes sans la grâce, c'est-à-dire la corruption de notre nature par le péché ; ce que nous sommes par la grâce, c'est-à-dire l'excellence de notre sanctification par le baptême, sacrement de notre conception spirituelle et de notre régénération ; ce que nous devons à la grâce, c'est-à-dire la vigilance et le soin avec lequel nous devons la conserver en nous et l'honorer [p. 46].

Même travail sur les mots et même réflexion salutaire dans l'exorde de son premier *Sermon sur l'Annonciation* :

Il faut qu'à l'exemple du Docteur des nations, je travaille à former dans vos âmes, et que vous conceviez spirituellement, le Verbe de Dieu, tandis que je vais vous annoncer sa conception substantielle et véritable [p. 57].

Enfin, nouvelle conséquence relevée, avec une audace lexicale sans pareille et une originalité sans égal par celui que l'on appelait malicieusement « le plus janséniste des jésuites » :

L'abomination de désolation de notre misère, c'est qu'au lieu que la grâce qui sanctifia la conception de Marie, a parfaitement et absolument triomphé dans sa personne du péché originel, nous, au contraire, nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme, si j'ose ainsi m'exprimer, de nouveaux péchés originels, pires que le premier et d'une conséquence pour nous plus pernicieuse. Qu'est-ce à dire, nouveaux péchés originels ? c'est-à-dire certains péchés dont

¹ — III, p. 407.

nous sommes les auteurs, et qui, par une fatale propagation, se communiquant et se répandant, passent de nos personnes dans celle des autres [p. 20-21].

Ce que Bourdaloue condense dans une formule lapidaire : « Marie, avec la plénitude de la grâce, a été humble ; et nous, avec le néant du péché, nous sommes superbes » (p. 12).

Leçons morales

Bourdaloue, tout au long de ses sermons, ne cesse de tirer des leçons morales (sur les pratiques de la Cour ou le faux honneur des titres par exemple dans son « *Sermon sur la Conception* ») avec cette finesse psychologique et cette puissance logique qui presse, oppresse même ses auditeurs, le tout avec une ordonnance exacte et des enchaînements d'idées organiques, ce que souligne Louis Dimier (*Sermons choisis*, Garnier, 1936) : « Cette vie essentielle du discours est ce qui donne naissance à ce style lié, qu'on a peine à couper nulle part, où la phrase foisonne et s'enchaîne sans répit, où la pensée ne semble se poser que pour rebondir par un « *pourquoi ?* », un « *je m'explique* », un « *concevez ma pensée* », etc., tellement que l'auditeur saisi et entraîné, porté sur un flot perpétuel, s'intéresse à cette suite de pensées comme au plus pathétique des récits ¹. »

Et Mgr Calvet de confirmer : « Il y a un pathétique de la raison : la raison a ses émotions que le cœur ne connaît pas. Le procureur général de la morale, à force de multiplier les cas, les motifs d'accusation, finira par atteindre tout le monde : chacun, en silence, le cœur contracté, attend son tour qui viendra ; c'est un petit jour du jugement. Voilà le pathétique de Bourdaloue ; et il faut supposer que ce saint religieux qui connaît les âmes jusque dans les dernières divisions savait donner à ses exhortations un accent apostolique qui les pénétrait. Si profonde que soit la maladie qu'il décrit, il la présente toujours comme l'erreur d'un organisme capable de santé : c'est un La Rochefoucauld optimiste ². »

Choisissons cet exemple où le double tableau opposant la vie de Marie et la nôtre saisit l'auditoire par la gravité du sujet mais aussi par la majesté des moyens, dignes des meilleurs orateurs (contraste, antithèse, balancement, anaphore) :

Cependant Marie n'ayant jamais perdu, ni même souillé par le moindre péché, la grâce dans sa conception, selon les lois communes, ne devait-elle pas être exempte des rigueurs de la pénitence ? Tel était sans doute le privilège de son état, mais prétendit-elle en jouir ? Non, mes chers auditeurs. Quoique sainte et remplie de grâce, elle passa ses jours dans la pénitence la plus austère : et c'est ce que nous avons de la peine à comprendre. Mais ce que je comprends encore

¹ — Louis DIMIER, avant-propos des *Sermons choisis* de BOSSUET, Paris, Garnier, 1936.

² — Mgr CALVET, *ibid.* p. 417.

moins, c'est que des pécheurs, et des pécheurs chargés de crimes, par une conduite directement opposée, veuillent goûter toutes les douceurs de la vie. Car voilà notre désordre ; déchus de la grâce de l'innocence, nous en voulons avoir tous les avantages ; conçus dans le péché, nous n'en voulons pas subir les châtements, ni prendre les remèdes [p. 46-47].

Signalons enfin que dans l'économie générale des sermons marials de Bourdaloue (tributaire en cela de saint Jean Chrysostome), ce n'est pas le « privilège de grâce » de l'immaculée conception « *principe de sanctification et racine de perfection* » (p. 28) qui fonde la béatitude de Marie dans l'Assomption « privilège de gloire », mais ce sont ses vertus personnelles (voir p. 302, 306 et 373), notamment celle d'humilité et d'obéissance, qui établissent ainsi une juste proportion entre elle et nous sous forme de loi universelle entre l'œuvre accomplie et le mérite obtenu :

L'homme-Dieu eut donc égard aux mérites que Marie avait acquis, et non pas aux titres d'honneur qu'elle avait possédés ; et jusque dans la sentence qu'il prononça à cette reine des Vierges, au moment qu'il la couronna, il soutint le glorieux caractère que l'Écriture lui attribue, de n'avoir fait acception de personne, mais de rendre à chacun selon ses œuvres [...] La cause prochaine de la béatitude de Marie n'a point été précisément sa qualité de Mère de Dieu, mais sa fidélité d'une part, et son humilité de l'autre. La loi selon laquelle Dieu faisant justice à Marie, a relevé les abaissements volontaires de son humiliation, n'a pas été une loi particulière pour cette Vierge, mais une loi universelle pour tous les hommes : quiconque s'humilie sera exalté [p. 310-313].

Et Bourdaloue de prolonger sur l'inutilité non seulement des dons naturels livrés à eux-mêmes (simple hypothèse pour Marie : p. 7 et 31), mais même sur l'insuffisance des dons surnaturels laissés à eux-mêmes, pour mieux nous persuader de l'importance des vertus propres et des mérites acquis sous la motion de la charité et de l'humilité :

Ah chrétiens ! je commence à découvrir non seulement la vanité de la gloire du monde, non seulement l'inutilité des vertus purement humaines, mais l'insuffisance même de certains dons, quoique d'un ordre surnaturel [...] car tout cela, ce sont des faveurs divines dont Dieu nous demandera compte ; tout cela, des dons et des grâces dont il nous reprochera le mauvais usage ; tout cela des fonds d'obligation que nous avons à remplir : mais tout cela précisément, ce ne sont point devant Dieu des mérites dont nous devons nous promettre une récompense. La fidélité et l'humilité, voilà ce qui doit être mis dans la balance où nous serons un jour pesés [p. 313 à 138].

Ce que fait constamment Bourdaloue dans ses *Sermons sur Marie*, Bossuet le fait épisodiquement dans ses *Sermons sur la Conception*, en fin de chaque point du discours, généralement, et dans la péroration, invitant les fidèles à considérer en Marie un exemple à imiter, un modèle à honorer ou une avocate à invo-

quer ¹, en insistant bien, comme son homologue religieux, sur le sérieux de cette dévotion à Marie : « Soyez ses fidèles imitateurs si vous voulez être ses dévots » (III, p. 620).

Remarquons pour terminer que si nos deux prédicateurs fustigent avec virulence l'hypocrisie des faux dévots, ils tolèrent avec le sens de la miséricorde la dévotion imparfaite des pauvres pécheurs vis-à-vis de la bonne Mère :

- Quitterai-je donc toutes mes prières, jusqu'à ce que j'ai résolu de me convertir tout à fait à Dieu ? Non, mes frères, à Dieu ne plaise ! Dites toujours vos prières ; j'aime mieux vous voir pratiquer des dévotions insuffisantes, que de vous voir mépriser toute dévotion et oublier que vous êtes chrétiens [BOSSUET, III, p. 629].

- Vous me direz qu'il faut donc conclure qu'un pécheur, dans l'état de son péché, ne peut invoquer efficacement la Mère de Dieu. Erreur dont nous avons à nous préserver [...] parce qu'elle ne tend qu'à détruire toute notre confiance en cette mère de miséricorde qui doit être l'asile des pécheurs. Car sans être encore pénitent, le pécheur ne peut-il pas, par l'intermédiaire de la bonne Mère de Dieu, le devenir ? Et pouvons-nous croire qu'elle soit insensible à ses gémissements, et qu'elle ne s'emploie pas à lui ménager la grâce de sa conversion ? [BOURDALOUE, p. 359-361]

Conclusion

A une époque où l'éloquence sacrée était considérée comme une institution sociale, sinon comme un spectacle, la question de l'immaculée conception, traitée par Bossuet et Bourdaloue, permet à la fois d'infirmier et de confirmer le portrait que brosse du prédicateur La Bruyère dans les *Caractères* ² :

Le prédicateur ne s'exerce point sur les questions douteuses, il ne fait point valoir les violentes conjectures et les présomptions [!], toutes choses néanmoins qui élèvent le génie, lui donnent de la force et de l'étendue, et qui contraignent bien moins l'éloquence qu'elles ne la fixent et ne la dirigent.

Si la question de l'immaculée conception a donc pu donner du génie à nos deux orateurs, quelles conclusions pouvons-nous dégager de leur enseignement ?

— D'un point de vue théologique et pédagogique, si tous deux admettent la conception immaculée comme un fait établi et consacré par la Tradition, l'un, plus didactique et rompu à l'exercice de la controverse, Bossuet, s'emploie surtout, avec toutes les ressources du raisonnement, à conforter la thèse de l'immaculée conception ; l'autre, plus pragmatique et spécialisé dans l'étude des cas

¹ — Voir par exemple le texte choisi par les Dominicaines enseignantes de Brignoles dans leur très beau dossier consacré à l'Immaculée, *Pèlerinages de Tradition*, 2004, p. 110.

² — Ch. XV : « De la chaire et de ses excès ».

humains, Bourdaloue, s'efforce plutôt, avec tous les procédés d'une logique implacable, de dégager les leçons de ce mystère.

— D'un point de vue historique et personnel, si tous deux rivalisent d'audace dans les hypothèses théologiques et les trouvailles rhétoriques, le premier se montre plus engagé, emporté qu'il est par la cause qu'il défend, à la manière de Démosthène ; le second plus modéré, mais d'autant plus déterminé qu'il défend la même cause avec plus de sérénité, à la manière de Cicéron ; Bossuet cependant faisant preuve d'humilité lorsqu'il s'écrie une fois l'œuvre accomplie et de quelle manière :

Périsent tous mes raisonnements, que tous mes discours soient honteusement effacés s'ils diminuent quelque chose de votre grandeur, ô mon Maître ! [I, p. 235].

Dieu merci, la bulle *Ineffabilis Deus* de Pie IX confèrera « évidence, lumière et distinction à cet ancien dogme de la doctrine céleste ».

— Enfin du point de vue littéraire et oratoire, tous deux ont concouru, par l'éloquence de leur raisonnement serré et par le lyrisme de leurs apostrophes sublimes, à illustrer la définition du style classique (qui ne se réduit pas aux seules figures de style) par Buffon : « L'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées ». Ils ont pensé, ils ont senti, et les paroles ont suivi. N'est-ce pas que le talent les y prédisposait, que le sujet les y disposait, que le travail les passionnait, et que le concours de Marie (invoqué au début de chaque exorde) les inspirait ? Quand s'unissent ainsi talent, occasion, étude et prière, la précision des concepts théologiques jointe à la formation du prédicateur conduit à une parfaite maîtrise du langage, bien opposée à l'amphibologie conciliaire et à la logorrhée postconciliaire. Bref, aujourd'hui plus qu'hier encore, Bossuet et Bourdaloue sont d'actualité : Bossuet et Bourdaloue, ou le contraire de Vatican II – et son antidote...

*

* *

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !